

D2L Inc. annonce les résultats préliminaires de son offre publique de rachat dans le cours normal

TORONTO (ONTARIO) — Le 20 juillet 2026 — D2L Inc. (TSX : DTOL) (« D2L » ou la « Société »), une entreprise mondiale de technologies d'apprentissage, a annoncé aujourd'hui les résultats préliminaires de son offre publique de rachat dans le cours normal (l'« OPR »), aux termes de laquelle la Société a offert de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 20 000 000 \$ CA de ses actions à droit de vote subalterne (les « actions SVS ») à un prix d'achat d'au moins 10,50 \$ et d'au plus 11,50 \$ par action SVS. L'OPR a expiré à 17 h (heure de Toronto) le 17 juillet 2026.

Résultats préliminaires de l'OPR

Conformément aux modalités de l'OPR et d'après le calcul préliminaire de Computershare Investor Services Inc., à titre de dépositaire de l'OPR, D2L prévoit accepter et payer environ 1 904 761 actions SVS à un prix d'achat de 10,50 \$ par action SVS (le « prix d'achat »), représentant un prix d'achat global d'environ 20 000 000 \$ et environ 7,0 % du nombre total d'actions SVS émises et en circulation de D2L avant la prise en compte de l'OPR et sur une base non diluée.

Selon le calcul préliminaire du dépositaire, 4 613 209 actions SVS ont été valablement déposées et non retirées, y compris dans le cadre d'offres proportionnelles. Aucun administrateur ni dirigeant de D2L n'a participé à l'OPR.

Étant donné que l'OPR a fait l'objet d'une sursouscription, les actionnaires ayant soumis des offres aux enchères à un prix égal ou inférieur au prix d'achat et les actionnaires ayant soumis, ou étant réputés avoir soumis, des offres au prix d'achat verront le nombre d'actions SVS rachetées faire l'objet d'une répartition proportionnelle après la détermination des résultats définitifs de l'OPR (à l'exception des offres de lots irréguliers, qui ne sont pas assujetties à la répartition proportionnelle). D2L prévoit actuellement que ces actionnaires auront environ 48,7 % de leurs actions SVS valablement déposées rachetées par la Société.

Les actionnaires ayant soumis des offres proportionnelles valides verront D2L racheter le nombre d'actions SVS qui leur permettrait de maintenir leur participation proportionnelle dans D2L à la suite de la réalisation de l'OPR, sous réserve d'un arrondissement afin d'éviter le rachat de fractions d'actions.

Le présent communiqué de presse est publié à titre d'information seulement et ne constitue pas une offre d'achat ni la sollicitation d'une offre de vente d'actions SVS.

Information prospective

Certains renseignements contenus dans le présent communiqué de presse peuvent constituer de l'« information prospective » au sens de la législation applicable en valeurs mobilières. Tous les renseignements contenus dans le présent communiqué de presse, autres que les énoncés de faits actuels et historiques, constituent de l'information prospective, y compris les énoncés concernant les intentions et les attentes de la Société à l'égard de l'OPR, les modalités de l'OPR, l'obtention des dispenses nécessaires en vertu des lois sur les valeurs mobilières, la date d'expiration prévue de l'OPR, les actions SVS devant être rachetées dans le cadre de l'OPR, le nombre réel d'actions SVS devant être acceptées et payées dans le

cadre de l'OPR, le prix de compensation, le facteur de répartition proportionnelle, le prix d'achat global et d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques (collectivement, l'« information prospective »).

L'information prospective est fondée sur certaines hypothèses, attentes et projections, et sur des analyses effectuées par la Société à la lumière de l'expérience de la direction et de sa perception des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue, ainsi que d'autres facteurs qu'elle estime appropriés, notamment les suivants : la capacité de la Société à obtenir de nouveaux clients et à développer ses activités auprès de ses clients existants; le moment où de nouveaux clients sont obtenus et les décisions d'expansion des clients existants; la capacité de la Société à générer des revenus et à développer ses activités tout en contrôlant ses coûts et ses dépenses; la capacité de la Société à gérer sa croissance de manière efficace; les hypothèses de la Société concernant les principaux facteurs concurrentiels sur nos marchés; la capacité de la Société à embaucher et à retenir du personnel de manière efficace; les effets des fluctuations des taux de change sur nos activités; la capacité de rechercher, de conclure et d'intégrer avec succès des acquisitions; les tendances commerciales et sectorielles, y compris le succès des initiatives actuelles et futures de développement de produits; le développement social positif et les attitudes à l'égard de la poursuite d'études postsecondaires; la capacité de la Société à maintenir des relations positives avec sa clientèle et ses partenaires stratégiques; la capacité de la Société à adapter et à développer des solutions qui suivent le rythme des changements continus dans le domaine de la technologie, de l'éducation et des besoins des clients, y compris la demande en matière d'IA; la capacité de la Société à prévoir les tendances futures en matière d'apprentissage et de technologie; la capacité de breveter de nouvelles technologies et de protéger les droits de propriété intellectuelle; la capacité de la Société à se conformer aux lois, règlements et normes en matière de sécurité, de cybersécurité et d'accessibilité; les hypothèses sous-jacentes aux jugements et estimations ayant une incidence sur les états financiers; certaines questions comptables, y compris l'incidence des modifications ou de l'adoption de nouvelles normes comptables; la capacité de la Société à retenir son personnel clé; les facteurs et hypothèses examinés dans la section « Perspectives financières » du rapport de gestion annuel; et le fait que l'ensemble des facteurs mentionnés au paragraphe suivant, collectivement, n'ont pas d'incidence importante sur la Société.

Bien que la Société estime que les hypothèses sous-jacentes à cette information prospective étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, elles sont intrinsèquement incertaines et sont assujetties à des risques et incertitudes importants et pourraient s'avérer inexactes. La Société met en garde les investisseurs que l'information prospective ne constitue pas une garantie de l'avenir et que les résultats réels pourraient différer de façon importante de ceux formulés ou suggérés par l'information prospective contenue dans le présent communiqué de presse. La question de savoir si les résultats, le rendement ou les réalisations réels seront conformes aux attentes et aux prévisions de la Société est assujettie à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus, y compris, mais sans s'y limiter, les risques identifiés dans notre rapport de gestion annuel, y compris la section « Sommaire des facteurs influant sur notre rendement » ou dans la section « Facteurs de risque » de la notice annuelle la plus récemment déposée par la Société, dans chaque cas déposée sous le profil de la Société sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.com. Si l'un de ces risques ou incertitudes se concrétise, ou si les hypothèses sous-jacentes à l'information prospective s'avèrent inexactes, les résultats réels pourraient différer de façon importante de ceux prévus dans l'information prospective.

Compte tenu de ces risques et incertitudes, les investisseurs sont priés de ne pas se fier indûment à l'information prospective, y compris toute perspective financière. Toute information prospective contenue dans le présent communiqué de presse ne vaut qu'à la date de cet énoncé, et la Société ne s'engage aucunement à mettre à jour quelque information prospective que ce soit ni à annoncer publiquement les

résultats de toute révision de ces énoncés pour tenir compte d'événements ou de développements futurs, sauf dans la mesure requise par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les comparaisons des résultats de la période en cours et de toute période antérieure ne visent pas à exprimer des tendances futures ou des indications de rendement futur, sauf indication contraire expresse, et ne doivent être considérées que comme des données historiques.

À propos de D2L Inc. (TSX : DTOL)

D2L transforme la façon dont le monde apprend, en aidant les apprenants à réaliser plus que ce qu'ils croyaient possible. En travaillant étroitement avec des clients partout dans le monde, D2L a pour mission de rendre l'apprentissage plus inspirant, plus engageant et plus humain. Découvrez comment D2L aide à transformer des vies et à offrir des résultats d'apprentissage exceptionnels dans les secteurs de l'enseignement supérieur, de la formation en entreprise et de la maternelle à la 12e année à l'adresse www.D2L.com.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec : Craig Armitage, Relations avec les investisseurs ir@d2l.com (416) 347-8954